

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 5 septembre 2008

Service instructeur
Service Insertion et Développement Local

N° 2008-94-4

Service consulté

FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
- Projets d'actions mis en œuvre par deux collèges

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2008, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges Molière et Pfeffel, de Colmar, présentent chacun un projet, pour un montant total de 6 585 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique consultés le 26 juin 2008, sur la base des documents « Demande de financement » présentés par les collèges Molière et Pfeffel de Colmar, deux projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 6 585 €.

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
Molière COLMAR	Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide.	<ul style="list-style-type: none"> - Les professeurs « Ambition Réussite », - Les professeurs d'arts plastiques, - Les professeurs de mathématiques, - Les professeurs principaux de 6^{ème}, - La documentaliste,.... 	<ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de la Ferme Pédagogique de Bouxwiller, - Les animateurs de disciplines spécifiques (canoë-kayak, accro branches). 	4 700
Pfeffel COLMAR	Prévenir la violence par une action positive.	<ul style="list-style-type: none"> - La Secrétaire du Comité Exécutif du Réseau Pfeffel - Les professeurs d'Education Physique, de Technologie, de Sciences et Vie de la Terre, - Les professeurs principaux, - La documentaliste, - La CPE, - L'infirmière, - L'assistante sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un animateur « Montagne », - Un animateur « Maison de la Nature », 	1 885

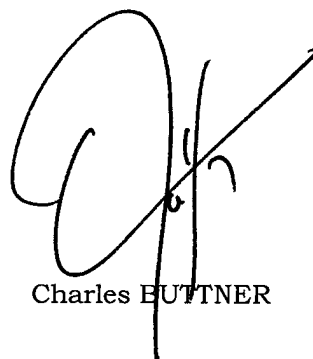
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 6 585 € pour les deux projets présentés.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges de Colmar, porteurs des projets :

- 1 885 € au collège Pfeffel,
- 4 700 € au collège Molière.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles EUTTNER

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 5 septembre 2008

Porteur	Collège Pfeffel - COLMAR
Intitulé	« Prévenir la violence par une action positive ».
Objectifs de l'action	<p>Mené pour la troisième année consécutive, le projet présenté consiste à mettre en place un accueil particulier pour les élèves de 6^{ème} et s'inscrit dans la continuité d'actions menées, en amont, dans le cadre du Contrat de Réussite Scolaire et du Projet d'Etablissement (<i>rencontres sportives CM2/6°, Défi Lecture CM2/6°, Ecole ouverte accueillant des CM2, visite du collège et rencontres entre les futurs élèves de 6ème et divers membres de l'équipe éducative</i>).</p> <p>Suite au constat d'élèves de plus en plus agressifs entre eux, et ce dès la 6^{ème}, et face à une violence trop souvent banalisée et qui envenime le climat ambiant du collège, l'établissement scolaire a souhaité mettre l'accent, dès le début de l'année scolaire, sur le côté relationnel et le « Vivre ensemble », en privilégiant la connaissance de l'autre et le respect des règles.</p> <p>Les objectifs se déclinent en trois thèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>La citoyenneté</u> : pour favoriser l'intégration des élèves de 6^{ème} dans l'établissement et les relations entre élèves d'une même classe et faire en sorte qu'ils apprennent à se connaître plus rapidement afin d'avoir des répercussions positives, à court comme à long terme, et de remplacer la violence par le dialogue, - <u>La pédagogie</u> : en abordant la connaissance du milieu naturel, l'évolution des végétaux au fil des saisons (<i>en Sciences et Vie de la Terre</i>), l'aspect technique d'une usine hydroélectrique (<i>en technologie</i>), - <u>La sensibilisation à l'équilibre alimentaire</u>, en adaptant, par exemple, le goûter à l'effort physique.
Contenu de l'action	<p>Le projet concernera l'ensemble des élèves de 6^{ème} du collège, soit 120 élèves (<i>en deux groupes, sur deux journées</i>) et se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>En septembre 2008</u>, autour du site du Lac Noir, à Orbey : la matinée, consacrée à une randonnée à but sportif et pédagogique autour du Lac Noir, sera l'occasion de mieux connaître les différentes essences d'arbres, la géologie du terrain, les aspects techniques de l'usine hydroélectrique. Après le repas tiré du sac et pris en commun au refuge des « Amis de la Nature », l'après-midi permettra à tous de faire connaissance à travers des jeux coopératifs. - <u>Au printemps 2009</u>, une demi-journée, organisée en forêt du Neuland, servira de base à un travail d'observation des végétaux. <p>Le partage de ces temps forts passés ensemble à l'extérieur devrait favoriser les relations entre élèves d'une même classe et leurs professeurs. Les notions pédagogiques abordées serviront de supports au travail de classe et sont inscrits dans les programmes de Technologie et de Sciences et Vie de la Terre de 6ème.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Le projet sera mené par l'équipe éducative du collège : les professeurs (<i>principaux, de technologie, d'EPS, de SVT</i>), le CPE, la coordinatrice ZEP, l'assistante sociale et l'infirmière scolaires, la documentaliste.
Durée de l'action	Le projet, mené tout au long de l'année, avec deux temps forts : une journée en début d'année scolaire 2008-2009 (<i>septembre</i>) et une demi-journée au printemps.
Public	Dans la mesure où tous les élèves des classes de 6 ^{ème} du collège auront l'obligation de participer à cette journée, cette participation devrait être gratuite afin de ne pas pénaliser les enfants de familles en difficulté financière.
Partenaires	Le Club des Amis de la Nature met à disposition le Chalet du Lac Noir. Un animateur de la Maison de la Nature, au Neuland, et un animateur montagne encadreront les actions spécifiques.
Budget Prévisionnel	Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 1 885 € et correspond aux divers frais de transports des élèves en bus (<i>pour 1185 €</i>), les interventions des animateurs extérieurs (<i>pour 500 €</i>), la location de jeux et l'achat de goûters (<i>pour 200 €</i>). Lla subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 885 €.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour un montant de 1 885 €

Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires
Commission Permanente du 5 septembre 2008

Porteur	Collège Molière - COLMAR
Intitulé	« Prévenir les conduites à risques et la violence par des actions de coopération et d'entraide ».
Objectifs de l'action	<p>Le Collège Molière est classé « Ambition Réussite » depuis le mois de septembre 2006. Le projet s'inscrit dans le cadre d'un accueil des nouveaux élèves arrivant en 6^{ème} et pour qui le passage CM2/6^{ème} est un cap important. Certains se sentent perdus au sein de ce grand collège et d'autres, au contraire, s'y sentent immédiatement à l'aise et y adoptent des conduites déviantes et agressives envers leurs camarades et envers les adultes. De plus, les tensions qui existent au sein du quartier et, selon que les élèves viennent d'une école primaire ou d'une autre, d'une rue ou d'une autre, rejaillissent sur l'ambiance des classes. Le fait, également, que ce collège accueille des élèves de dix-sept cultures différentes, amène les enseignants à travailler sur une cohabitation de tous, sans préjugés ni a priori.</p> <p>Face à ces constats, les objectifs du projet consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'intégration des élèves de 6^{ème} dans l'établissement, - Permettre aux élèves de rencontrer l'équipe de professeurs ainsi que leurs professeurs principaux dans un cadre et dans des fonctions inhabituels, de connaître rapidement l'équipe éducative ainsi que le personnel du collège et de se connaître entre eux, de vivre ensemble des moments forts, de tisser des liens, quelle que soit sa culture, l'école d'où l'on vient ou la rue où l'on habite, - Maintenir, auprès des élèves, tout au long de l'année, leur motivation et leur intérêt pour les apprentissages, - Créer des liens entre adultes et élèves pour favoriser le dialogue et instaurer un climat de confiance, - Mieux connaître la règle pour mieux l'investir, - Utiliser le sport comme vecteur de communication et comme déclencheur d'une prise de conscience des capacités de chacun (<i>partir de l'activité sportive pour développer l'expression écrite et orale</i>).
Contenu de l'action	<p>Pour atteindre les objectifs visés, différentes actions seront mises en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Début septembre : une journée de rentrée, de découverte, de discussion et de débats autour du règlement intérieur, - Courant septembre : sortie accro branches, suivie d'une randonnée à but pédagogique (<i>étude du milieu montagnard autour du Lac Blanc</i>), - Février/mars : visite de la Ferme Pédagogique de Bouxwiller, - Juin 2008 : ballade en canoë kayak sur l'Ill, moment fort où il faudra savoir respecter les consignes pour ne pas se mettre en danger, ... <p>En cours d'année scolaire, des interclasses sportifs seront organisés (<i>athlétisme début octobre, rugby courant mai</i>).</p> <p>Les contenus de chacune de ces activités, inscrits dans des journaux de bord, seront réinvestis en cours (<i>français, arts plastiques, SVT</i>) et, fin juin, lors d'une manifestation où les parents seront invités, des récompenses seront remises aux classes qui auront réalisé les meilleurs journaux de bord.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	Une vingtaine de membres de la communauté éducative (<i>professeurs principaux des classes de 6^{ème}, professeurs Ambition Réussite, professeurs de SVT, d'Arts Plastiques, de français, CPE, documentaliste, assistante sociale, infirmière,...</i>) se sont investis dans la conception du projet et en accompagneront la réalisation.
Durée de l'action	L'action se déroulera tout au long de l'année scolaire 2008-2009.
Public	Les 113 élèves des six classes de 6 ^{ème} participeront aux différentes activités de ce projet.
Partenaires	Des animateurs seront présents lors des disciplines sportives spécifiques (<i>canoë kayak et accro branches</i>) et le personnel de la Ferme Pédagogique.
Budget prévisionnel	Le coût du projet (6 065 €) correspond au coût des différentes activités (<i>pour 3 625 €</i>), des déplacements, en bus, des élèves (<i>pour 1750 €</i>) et au prix d'achat de livres et de médailles (<i>pour 690 €</i>). La subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 4 700 €, le complément de financement étant assuré par des crédits ZEP et des crédits d'établissement.

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 4 700 €.